

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 24 août 2012

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°31

CIRCULAIRE N° 8129/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR

relative au concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de deuxième classe en 2013.

Du 19 juin 2012

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

CIRCULAIRE N° 8129/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR relative au concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de deuxième classe en 2013.

Du 19 juin 2012

NOR D E F E 1 2 5 1 2 2 5 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 614.1.1.2).

Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009 ; BOEM 614.1.2.2).

Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4 ; BOEM 614.1.2.1).

Instruction n° 6050/DEF/DCSEA/SDA/PM/FOR du 3 décembre 2009 (BOC N° 49 du 18 décembre 2009, texte 10 ; BOEM 614.1.3.1) modifiée.

Référence de publication : BOC N°36 du 24 août 2012, texte 31.

Un concours sur épreuves, selon les dispositions de l'article 6. du décret de référence, pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de 2^e classe parmi les lieutenants-colonels du corps technique et administratif du service des essences des armées sera organisé en 2013.

1. DATES ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.

Les épreuves se dérouleront à la direction centrale du service des essences des armées - Fort de Vanves - Malakoff (92) - aux dates et heures suivantes :

- épreuves écrites,

le 6 février 2013, de 08h00 à 13h00 : épreuve de synthèse à partir d'un dossier fourni sur un sujet d'ordre scientifique et technique ;

- épreuves orales :

- avec l'Institut français des pétroles (IFP), le 12 mars 2013 ;

- avec les membres du jury, les 13, 14 ou 15 mars 2013.

2. DOSSIER DE CANDIDATURE.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite ;

- un certificat médical établi par un médecin des armées faisant apparaître le « SIGYCOP » (profil seuil 3234321) et l'aptitude à faire campagne ;

- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des bulletins de notation des 5 dernières années ;
- un état des récompenses et des punitions ;
- une copie du niveau linguistique en anglais ;
- un curriculum vitae.

Le dossier, complété de l'avis du directeur dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 1^{er} décembre 2012 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Direction centrale du service des essences des armées
Bureau SDA 2/PM
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.